

Groupe de  
Recherche sur les  
Initiatives  
Locales



C A R A S S

Centres Africains de Recherche Avancée  
en Sciences Sociales

\*

## Manifeste de Cotonou

### « La recherche africaine en sciences sociales est essentielles ! »

(24 janvier 2026)

Pour la première fois, sept centres africains de recherche avancée en sciences sociales émanant de sept pays différents se sont réunis quatre jours durant pour faire le point de leurs expériences et définir des pistes de travail communes. Ils constituent désormais le collectif CARASS (Centres Africains de Recherche Avancée en Sciences Sociales).

Ce manifeste, qui s'adresse aux États africains et aux institutions de développement, propose un changement en profondeur des relations entre décideurs politiques et financiers d'un côté, centres de recherches africains en sciences sociales de l'autre.

### L'apport des sciences sociales africaines

Produire des diagnostics sérieux *pour* et *sur* les politiques publiques

Les sciences sociales africaines produisent des connaissances fondées sur l'enquête et la familiarité du terrain, une approche empiriquement ancrée, indispensable pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des actions publiques et de développement. Elles sont pourtant trop méconnues.

Les centres africains de recherche en sciences sociales sont par définition en contact permanent avec les sociétés locales, leurs chercheurs expérimentés formés aux méthodes d'enquêtes quantitatives et qualitatives forment à leur tour de nombreux jeunes chercheurs. Ils fournissent, dans le cadre académique ou lorsqu'ils sont sollicités, des diagnostics rigoureux, approfondis et sans complaisance sur le fonctionnement réel des sociétés et des États, à travers les services publics, les normes sociales et religieuses, les contextes locaux, les mutations communautaires, les innovations sociales, les savoirs populaires, les conflits, les résiliences, les stigmatisations, les violences...

Toutes les politiques publiques ont des effets inattendus importants lors de leur mise en œuvre, que les indicateurs classiques évaluant leurs performances ne permettent très généralement pas d'identifier. Les centres africains de recherche en sciences sociales, parce qu'ils ont une expertise in-situ et dans la durée du fonctionnement des États, de leurs services publics et des sociétés, sont à même de documenter les écarts entre ce qui était prévu et ce qui advient réellement, d'en décrire les modalités et d'en identifier les causes, et de permettre ainsi de rechercher des solutions pertinentes adaptées aux contextes locaux.

Bien souvent, quand l'appui technique et financier d'un projet ou d'un programme prend fin, les changements introduits dans les institutions qu'ils avaient réformées ou mises en place disparaissent. Parce qu'ils sont sur place et qu'ils ont l'expérience de ces situations, les centres africains de recherche en sciences sociales peuvent évaluer la réalité de ce qui avait été prévu, et les raisons pour lesquelles les réformes et les « bonnes pratiques » introduites se pérennisent, se modifient ou s'évanouissent.

Pour répondre à la nécessité d'établir des diagnostics robustes des politiques publiques nationales ou promues par les institutions de développement, il faut qu'une recherche en sciences sociales rigoureuse et exigeante puisse se développer dans de bonnes conditions dans chaque pays africain. C'est la mission que se donnent les centres de recherche africains rassemblés au sein du collectif CARASS, en promouvant la qualité (plutôt que la quantité) des enquêtes, travaux et publications, dans la perspective de produire des savoirs utiles à l'Afrique.

## **À l'intention des États africains**

**Encourager la production locale de savoirs sur la société  
c'est améliorer ses propres politiques publiques et de développement**

Alors que les sciences sociales en Europe, en Amérique, en Asie, en Inde, ont un soutien de base substantiel de leurs États et bénéficient de leurs commandes, la recherche africaine reçoit très peu d'appui de ses propres États.

Les politiques de recherche nationales sont peu développées, rarement stratégiques et souffrent d'une insuffisance de ressources humaines et financières. Certes, avec les budgets restreints qui caractérisent nombre de pays africains, il y a concurrence entre les priorités. Mais ces politiques tiennent peu compte de l'apport majeur des sciences sociales pour la production de savoirs concrets sur les sociétés et pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ; elles privilégient les sciences expérimentales et les bureaux d'études ; elles ignorent les contraintes d'une recherche de qualité

Pourtant, investir dans la recherche en sciences sociales permet par exemple d'identifier les goulots d'étranglement qui handicapent l'action de l'État. Elle peut en déterminer les causes, permettant ainsi d'améliorer significativement la qualité des politiques publiques, d'élaborer des réformes mieux adaptées aux contextes locaux. Elle peut également proposer des manières de réajuster les mesures inappropriées ou inefficaces et fournir des informations indispensables sur les perceptions sociales, les pratiques et les besoins tant des usagers que des agents de l'État.

Faute de soutien public significatif, la recherche africaine en sciences sociales dépend essentiellement des institutions de développement extérieures. Ce faisant, elle se voit soumise aux priorités de ces institutions qui, pour légitimes qu'elles soient, ne répondent pas nécessairement aux mêmes agendas ni aux mêmes besoins de savoirs que ceux des sociétés africaines et des institutions publiques nationales. Ce n'est pas une situation saine.

Lorsque les États africains s'en remettent à leurs partenaires étrangers pour solliciter et financer les recherches, les chercheurs africains ont peu de légitimité et d'autonomie scientifique dans leur propre pays. Cette situation compromet non seulement la qualité et la pertinence de la recherche produite, mais elle perpétue une forme d'inégalité épistémique au détriment des sociétés africaines, qui se trouvent ainsi analysées de l'extérieur plutôt que comprises de l'intérieur.

Pour corriger cette dépendance excessive et dépréciative, il est indispensable que chaque État, à budget constant, puisse mettre en place un fonds national de soutien aux sciences sociales qui comporterait trois volets :

- 1°) un soutien structurel pérennisé destiné aux centres de recherche ayant fait la preuve de leur sérieux et de leur audience nationale et internationale ;
- 2°) un soutien d'appui à durée limitée pour les jeunes centres de recherche émergents ;
- 3°) le financement de programmes de recherche fléchés sur des thèmes nationaux prioritaires, dans le cadre d'appels à candidatures formulés et évalués par un conseil scientifique.

Ces mesures de bon sens devraient être mises en œuvre à travers une commission constituée de chercheurs en sciences sociales ayant une compétence avérée, de sorte que les fonds alloués animent réellement des recherches prometteuses et de qualité, en offrant des moyens adaptés et dédiés à la production de connaissances, et non pas aux infrastructures.

## **À l'intention des institutions partenaires du développement**

**Penser « programmes de recherche structurants » plutôt que « projets »**

La recherche africaine en sciences sociales est, à de nombreux égards, redevable à l'égard des partenaires internationaux qui ont financé la plus grande partie de ses travaux et permis dans le même temps la formation de nombreux chercheurs. Ils ont ainsi pallié les insuffisances des politiques de recherche nationales.

Néanmoins, cette dépendance a eu un coût qui, lui aussi, ne peut être occulté. Les centres africains de recherche en sciences sociales ont dû bien souvent travailler non seulement sur les priorités des partenaires, mais aussi selon leurs temporalités et leurs procédures. Or celles-ci ne sont pas toujours compatibles avec une recherche académique qui a besoin de pistes et de problématiques plutôt que de termes de référence, de terrains longs plutôt que de missions courtes, de traitement rigoureux des données plutôt que d'ateliers de validation.

Cette recherche s'est souvent muée en consultance produite par des chercheurs africains recrutés hors de leurs centres, privant ceux-ci des plus-values scientifiques et des retombées financières. Le fait est que les centres africains de recherche en sciences sociales vivent dans une grande insécurité financière, consacrant une trop large partie de leur temps à aller d'un projet à un autre, d'un bailleur à un autre, d'un mode de gestion à un autre, au détriment de programmes structurants sur le moyen et le long termes.

La crise actuelle de l'aide au développement, avec le retrait sans précédent de nombreux partenaires et la diminution drastique des financements internationaux, est peut-être l'occasion d'une nécessaire rupture avec les formes multiples de dépendance, d'un changement de cap indispensable pour que la recherche africaine en sciences sociales soit plus prise au sérieux et soit plus adaptée aux besoins des sociétés locales comme des politiques publiques nationales.

Le « système des projets » qui caractérise les relations entre les partenaires techniques et les centres de recherche africains a l'inconvénient de reposer sur des dispositifs très généralement élaborés à l'extérieur des pays concernés, par des experts certes hautement qualifiés et compétents dans leur domaine, mais qui ignorent généralement la spécificité des contextes locaux (faute d'en être familiers) ainsi que les capacités et contraintes propres aux sciences sociales. L'initiative et le pilotage de ces projets viennent la plupart du temps des partenaires, sans que les centres de recherche africains y soient impliqués en amont. Le « système des projets » fonctionne en silo, sur la base de termes de références imposés, et combinant très souvent experts internationaux à la conception et au pilotage, et experts nationaux, en charge de produire les données requises qui retourneront ensuite aux experts internationaux pour traitement.

Pour rompre avec cette configuration marquée par la non reconnaissance des compétences de la recherche africaine en sciences sociales, nous proposons un virage progressif où l'initiative viendrait cette fois-ci des centres de recherche eux-mêmes : il s'agirait de soutenir la recherche africaine sur la base de leurs propositions, issues de leur connaissance intime des contextes locaux et des besoins nationaux, autrement dit de financer des programmes au long cours plutôt que des projets de faible durée et à impact rapide, programmes dont les thématiques seraient élaborés par les chercheurs africains au sein de leurs institutions. Certains partenaires internationaux ont déjà accordé dans le passé des financements sur cette base, mais cela reste de rares exceptions.

Un tel changement dans l'économie et la gouvernance de la recherche africaine implique sans doute des outils nouveaux du côté des partenaires, en particulier pour son financement.

## **Un fonds commun d'appui à la recherche africaine en sciences sociales**

**Produire localement des savoirs pertinents et rigoureux  
pour contribuer à des politiques de développement adaptées et efficaces**

La constitution d'un fonds commun d'appui à la recherche africaine en sciences sociales par un consortium de partenaires techniques et financiers pourrait être une solution permettant d'assurer aux centres africains de recherche en sciences sociales un minimum d'indépendance et de viabilité.

À l'instar de la mise en place de fonds nationaux évoquée précédemment à l'adresse des États, ce fonds commun d'appui à la recherche africaine en sciences sociales pourrait également comporter trois volets :

- 1°) un soutien de base aux centres de recherches ayant fait la preuve de leur sérieux et de leur audience nationale et internationale ;
- 2°) un soutien d'appui provisoire pour les jeunes centres de recherche émergents ;
- 3°) le financement de programmes de recherche fléchés sur des thèmes régionaux prioritaires, dans le cadre d'appels à candidatures formulés et évalués par une commission paritaire. La composition de celle-ci devrait comprendre des représentants à la fois des partenaires techniques et financiers, des institutions de recherche des pays concernés, et des chercheurs africains en sciences sociales ayant une expérience et des compétences reconnues.

Des mécanismes transparents de suivi, d'évaluation par les pairs et de redevabilité publique des résultats produits devraient être intégrés dès la conception du fonds, afin de garantir à la fois la qualité scientifique des travaux financés et leur utilité sociale effective.

Pour les partenaires techniques et financiers, l'intérêt d'un tel fonds est multiple. Il permettrait de mobiliser des équipes nationales regroupées en consortiums multi-pays administrés selon des procédures communes coproduites. Ce faisant, il éviterait la multiplication d'appels d'offres parfois similaires, fractionnés selon les pays d'intervention ou les agences de développement, et soutiendrait au contraire des programmes régionaux selon des thématiques intégrées (éducation, jeunesse, santé, climat, aide sociale, environnement, ressources minières, sécurité, agriculture et élevage, drogues, etc.). La constitution de ce fonds permettrait une économie de moyens financière substantielle, en concentrant ceux-ci sur des recherches à haute qualité ajoutée, menées par des équipes plus denses sur des terrains plus longs et diversifiés. Enfin, les partenaires techniques et financiers contribueraient ainsi au développement et à la consolidation d'une recherche africaine ancrée localement mais de niveau international, plutôt que réduite à la consultance ou au recueil de données au profit d'experts des institutions globales.

\*

**Le collectif des Centres Africains de Recherche Avancée en Sciences Sociales (CARASS)**

**Contact : [collectifcarass@gmail.com](mailto:collectifcarass@gmail.com)**

**GRIL** — *Groupe de Recherches sur les Initiatives Locales (Ouagadougou, Burkina Faso) :*  
[www.gril-ujkz.com](http://www.gril-ujkz.com)

**IEFSG / ZIG** — *Institut Éducation, Famille, Santé et Genre (Ziguinchor, Sénégal) :*  
<https://iefsgzig.org/>

**IPIS** — *Institut des Politiques et Initiatives Sociales (Yaoundé, Cameroun)*

**LASDEL** — *Laboratoire d'études et de recherches sur les Dynamiques sociales et le Développement Local (Niamey, Niger) :* [www.lasdel.net](http://www.lasdel.net)

**LASDEL** — *Laboratoire d'études et de recherches sur les Dynamiques sociales et le Développement Local (Parakou, Bénin) :* [www.lasdel.net](http://www.lasdel.net)

**MACOTER** — *Institut de Recherche Avancée en Sciences Sociales (Bamako, Mali) :*  
[www.lmi-macoter.net](http://www.lmi-macoter.net)

**T4DI** — *Transformation For Development Institute (Abidjan, Côte d'Ivoire)*